

La Première conférence d'examen en 1975 a été fructueuse en ce qui concerne le Canada et d'autres pays qui appuyaient le Traité. Elle n'en fut pas moins une conférence très politique, notamment en ce qui concerne les questions de désarmement nucléaire et de sécurité. Les pays neutres et non alignés (PNNA), faisant valoir qu'ils avaient pour leur part respecté leurs obligations aux termes du Traité, accusèrent les puissances nucléaires (notamment les superpuissances) de ne pas respecter leurs engagements aux termes de l'article VI (relativement à la course aux armements nucléaires) ou à l'article IV (relativement au partage d'équipement, de matières et de renseignements scientifiques et technologiques en vue des utilisations de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques).

Dans les derniers jours et les dernières heures de la conférence, le débat fut marqué par un ton acrimonieux et des accusations. Ce n'est qu'au dernier moment - après de grands efforts de la part d'Inga Thorsson de Suède et de William Barton du Canada - que la conférence adopta un document final par voie de consensus. Néanmoins, cette déclaration finale traduisait les frustrations de plusieurs États, notamment celles des pays neutres et non alignés, face à l'absence de progrès, aux cours des cinq années écoulées, en ce qui concerne la mise en oeuvre des dispositions fondamentales de l'entente entérinée par le Traité.

Les revendications des PNNA étaient toujours entières à l'ouverture de la Deuxième conférence d'examen en 1980. Toutefois, le climat entourant les questions de désarmement était plus ou moins à l'optimisme. Le traité SALT II venait d'être signé et des négociations prometteuses entre le Royaume Uni, les États-Unis et l'URSS en vue d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires étaient encore officiellement en marche.

Malgré de longues sessions de négociations informelles, la conférence se termina sans document final parce qu'il ne fut pas possible de dégager un consensus sur les questions relatives au désarmement nucléaire et notamment en ce qui a trait à une interdiction complète des essais. Le consensus avait été possible sur les textes traitant des garanties internationales, du partage des avantages découlant de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et de l'imposition de garanties intégrales comme préalable de la coopération nucléaire (un objectif qu'ont vigoureusement poursuivi le Canada et d'autres pays de même avis). Toutefois, il fut impossible de s'entendre sur un document final, ce qui constitua un échec majeur et ce que d'aucuns ont interprété comme étant le signe de l'échec de la Deuxième conférence d'examen.